

Délibération N° 2024-02-03

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 19 février 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur une demande de confidentialité de thèse et de codirections de thèse

➤ La Commission Recherche est consultée pour avis sur les demandes suivantes :

- Demande de confidentialité de thèse :
 - POLLET Gilles - Doctorant.e : SCHMUTZ Anna

La Vice-présidente recherche propose aux élu.e.s d'accepter cette demande de confidentialité du mémoire de thèse pour une durée de 300 mois /25 ans.

- Demandes de co-direction de thèse :
 - RANCHET Maud - Doctorant.e : GASNE Clara.
 - MULLER Virginie - Doctorant.e : LOMBARDLola

La Vice-présidente recherche propose aux élu.e.s d'accepter ces deux demandes.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 37
Quorum : 19
Présent.e.s ou représenté.e.s en début séance = 20
Votant.es = 12
Pour = 12
Contre = 0
Ne prend pas part au vote = 0
Abstention = 0

La Commission Recherche accepte ces trois demandes à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard 69365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 73 76 - recherche@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr

A Lyon, le 19 février 2024



La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte


Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN